



PERC'ATELIER

Formulaire D'INSCRIPTION 2023/2024

Prénom et Nom de l'élève	
Date de naissance /Age	
Adresse	
Code postal et Commune	
Si l'élève est mineur, Nom et Prénom du parent responsable (ou tuteur légal)	
Téléphone(s)	
Mail	
Nom et n° Assurance Responsabilité Civile de l'élève	

Inscription aux cours de :

- BATTERIE mardi BATTERIE mercredi matin BATTERIE mercredi après-midi
- DJEMBE mardi DJEMBE mercredi CONGAS mercredi 13h15
- BATUCADA mercredi 20h Carte 10 cours instruments

Niveau : Avez vous déjà pratiqué la musique ? oui non

Si oui, précisez :

Engagements :

L'adhésion annuelle à l'association Perc'atelier est obligatoire pour toute inscription aux cours. Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur de Perc'atelier (disponible sur demande ou sur le site internet « Percatelier.fr »)

Rappels de points du règlement intérieur :

Le représentant légal d'un adhérent mineur doit s'assurer de la présence de l'enseignant avant de le laisser dans la salle dédiée à l'activité, et venir le chercher à la fin de la séance si celui-ci n'est pas autorisé à rentrer seul.

Droit à l'image : Perc'atelier utilise les photos et vidéos des répétitions et des prestations sur ses différents supports de communication (sauf demande écrite auprès de l'enseignant)

Période d'essai : Une période de deux cours d'essai est accordée (sur les deux premiers cours de l'année) ; en cas de désistement pendant cette période d'essai, le montant de la cotisation correspondant aux cours sera restitué mais le montant de l'adhésion à l'association sera conservé. Au delà de la période d'essai, l'adhérent s'engage à être présent régulièrement aux cours.

La cotisation correspondante ne sera pas remboursée en cas de désistement ou d'absences prolongées non justifiées de l'élève.

Carte 10 cours : La carte de 10 cours d'instruments, pourra être transformée en cours à l'année moyennant le paiement de la différence à échéance des 10 cours.

Les dates des cours à la carte se suivent et sont fixées par l'enseignant.

Fait le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)



MONTANT du règlement

à transmettre accompagné de la fiche d'inscription à la secrétaire de l'association
Anaïs ALLIGNOL, 170 chemin de Mirabel, 07440 ALBOUSSIERE

Adhésion à l'association :

15€ Adhésion individuelle

OU

20€ Adhésion famille (à partir de 2 inscriptions)

Montant total des cours :

150€ Carte 10 cours

450€ batterie

200€ djembé

250€ congas

150€ batucada (gratuit si inscrit au cours de batterie à l'année)

+ 50€ par membre supplémentaire de la même famille

.....X 50 =

TOTAL : €

Facilités de paiement (pour les cours à l'année) :

- Nombre de chèques maximum 6 (à l'ordre de Perc'atelier) :

Numéros des chèques : (préciser au dos de chaque chèque le mois de dépôt, les dépôts seront effectués le 10 de chaque mois entre octobre et mars)